

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

DASHBOARD AU 30.06.2021 (1)



Classification	Région	Indice de référence	Actif total du compartiment (EUR mn.)
Diversifié	Monde	Indice de référence composé*	1.127
Niveau de risque (2)	Date de première VNI	Nombre de positions en portefeuille	Notation Morningstar (3)
	02.02.1987	872	 31.05.2021

* 45.50% MSCI EMU (EUR) NR + 14% MSCI Europe Small Caps (USD) NR + 22.50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM 1-10 Years (EUR) RI + 10.50% MSCI World ex-EMU (USD) NR + 7.50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du compartiment est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement en actions d'entreprises mondiales, sans limite géographique ou sectorielle, et, dans une moindre mesure, en obligations et autres titres de créances libellés en devises diverses. A titre accessoire, le compartiment peut procéder à d'autres investissements. La partie investie en actions sera toujours supérieure à la partie investie dans les autres classes d'actifs. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille. La grande majorité des obligations ont au moins un rating «investment grade».

La composition des avoirs du compartiment respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus.

Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales en accordant une attention particulière aux questions sociales, environnementales et de gouvernance, par l'application d'exclusions et par l'intégration ESG.

Ce compartiment applique les exclusions suivantes : Les activités très nuisibles (par ex tabac, charbon) sont exclues, exclusion de certaines entreprises au sein de secteurs sensibles (par ex nucléaire, amiante), exclusion des sociétés ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations Unies et les Principes Directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Dans le processus d'investissement, une intégration ESG est réalisée. Les meilleurs scores ESG sont privilégiés, afin d'avoir un meilleur score ESG que l'univers d'investissement (surpondération des meilleurs scores et sous-pondération des moins bons) mais sans sélectionner les meilleurs scores absolus. Pour en savoir plus, veuillez consulter le prospectus.

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 45.50% MSCI EMU (EUR) NR + 14% MSCI Europe Small Caps (USD) NR + 22.50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM 1-10 Years (EUR) RI + 10.50% MSCI World ex-EMU (USD) NR + 7.50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance. Il n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales et sociales.

Le compartiment peut également investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM ou OPC. Ceux-ci devront avoir obtenu le label de durabilité Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacent, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 10 jours.

Pour plus d'informations sur ce label, voir <https://www.towardsustainability.be/fr>.

Après couverture, l'exposition du compartiment aux devises autres que l'euro ne peut excéder 20%.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur base journalière (jour ouvrable bancaire entier en Belgique).

Les revenus sont réinvestis de manière systématique. Aucun dividende ne sera distribué.

Par le terme "fonds", nous entendons la forme juridique de l'OPC reprise dans la partie Caractéristiques de ce document.

Il s'agit de la politique d'investissement mentionnée dans le document d'informations clés. Le capital ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s).

Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que le prospectus doivent être lu avant de souscrire. Le dernier Prospectus, le DICI, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en français et en néerlandais, auprès de BNP Paribas Asset Management Belgique ou en ligne sur www.bnpparibas-am.be.

Fiscalité : À votre 60e anniversaire ou 10 ans après l'ouverture de votre compte d'épargne pension (si le contrat a été conclu à partir de l'âge de 55 ans), le compte d'épargne pension est soumis à la taxe sur l'épargne à long terme au taux de 8 %. Les prélèvements anticipés de 1 % effectués entre 2015 et 2019 compris pour les contrats conclus avant fin 2014 sont déduits de la taxe finale. En cas de remboursement avant l'âge de 60 ans, l'imposition s'effectue à l'impôt des personnes physiques et le précompte professionnel est retenu. Veuillez-vous alors référer au prospectus pour plus d'informations sur la fiscalité. En cas de remboursement prématurément ou dans d'autres circonstances veuillez savoir que c'est fiscalement très désavantageux.



- (1) Toutes les données et performances s'appliquent à cette date, sauf indication contraire.
- (2) Veuillez vous référer à la section "Profil de risque" de ce document pour une description complète des risques.
- (3) Morningstar inc, tous droits réservés. Le classement des étoiles Morningstar s'établit selon une échelle de 1 à 5, 5 correspondant à la note maximum.
https://www.morningstar.com/content/dam/marketing/shared/research/methodology/771945_Morningstar_Rating_for_Funds_Methodology.pdf?cid=RED_EOL0001
- (4) Label attribué à Bruxelles le 30 octobre 2020 par la Central Labelling Agency et valable jusqu'à novembre 2021 (sous réserve de révision intermédiaire). Plus d'informations sur le label, consultez le site www.towardsustainability.be. L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, voyez le site www.fsma.be/jfr/finance-durable.



DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	0,00%
Frais courants réels (31.12.20)	1,24%
Commission de gestion max.	1,00%
Taxe Opérations Bourse à la sortie de la part de capitalisation	N/A
Précompte mobilier *	N/A

Chiffres clés

VNI (30.06.21)	305,99
12M VNI max. (25.06.21)	307,64
12M VNI min. (28.10.20)	253,87
Actif total du compartiment (Euro mn.)	1.126,93
VNI initiale	18,21
Montant minimum de la souscription initiale	0

Codes

Code ISIN	BE0026549684
-----------	--------------

Pour plus d'informations

BNP Paribas Asset Management publie les informations légalement requises (VNI et dividendes) sur le site de la Beama www.beama.be/fr/vni

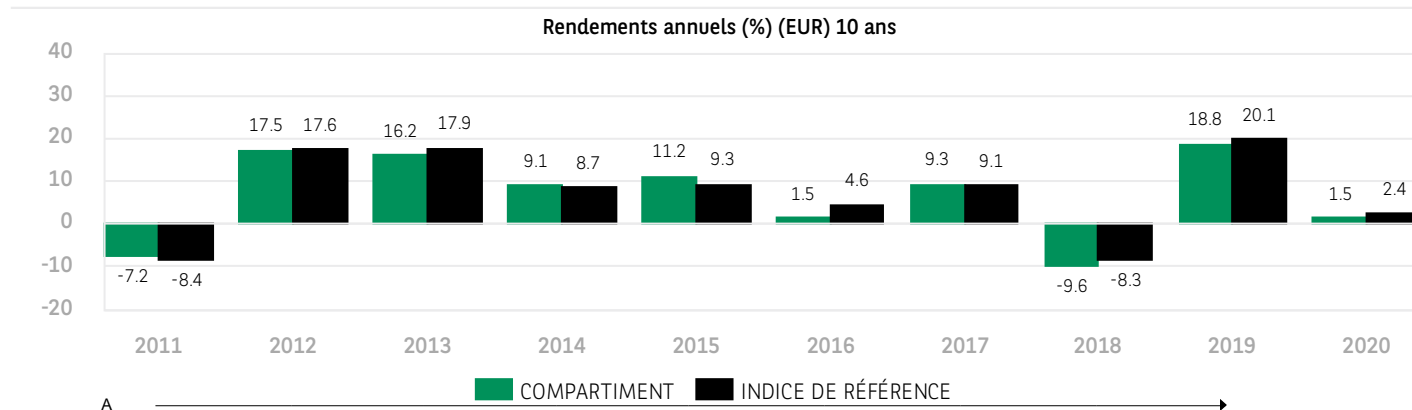
Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de FCP (Fonds commun de placement) de type fonds d'épargne de pension METROPOLITAN-RENTASTRO de droit Belge
Indice de référence	45.50% MSCI EMU (EUR) NR + 14% MSCI Europe Small Caps (USD) NR + 22.50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM 1-10 Years (EUR) RI + 10.50% MSCI World ex-EMU (USD) NR + 7.50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI
Domiciliation	Belgique
Date de première VNI	02.02.1987
Gestionnaire	Bart VAN POUCKE
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium
Dépositaire	BNP Paribas Securities Services Brussels Branch
Devise de référence (de la part):	EUR
Service financier	BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles
Durée	Illimité

*Précompte mobilier: Taxe sur la plus-value (p. de capitalisation et p. de distribution si distribution partielle des revenus) et sur les dividendes (p. de distribution). La taxe sur la plus-value s'applique aux compartiments composés de plus de 10 % d'obligations.



PERFORMANCES **



A - 01/01/2009 - 02/09/2019 : Durant cette période, le fonds avait une politique d'investissement différente.

Source de calcul : BNP Paribas Asset Management

Rendements actuariels au 30.06.2021 (en %) (EUR)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
● PART	18,65	5,73	6,68	8,55
● INDICE DE RÉFÉRENCE	22,96	7,41	8,20	-
	depuis le 30.06.2020	depuis le 29.06.2018	depuis le 30.06.2016	depuis le 02.02.1987

01/01/2009 - 02/09/2019 : Durant cette période, le fonds avait une politique d'investissement différente.

**Le rendement cité a trait aux années écoulées et il ne constitue pas un indicateur fiable du rendement futur. Pour les parts de distribution, les rendements sont calculés en prenant l'hypothèse que les dividendes sont réinvestis.

Ces rendements incluent les frais et taxes supportés par le compartiment et n'incluent pas ceux incombant au porteur tels que les commissions, frais et taxes éventuelles liés aux émissions et rachats de parts. Nous vous invitons à consulter votre conseiller pour plus de précisions.

Source de calcul : BNP Paribas Asset Management



POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions*		Type d'actif
BNPP MOIS ISR X C	4,77	Fonds Monétaires
ANHEUSER BUSCH INBEV SA	1,76	Actions
ASML HOLDING NV	1,72	Actions
LVMH	1,55	Actions
ITALY (REPUBLIC OF) 1.20 PCT 01-APR-2022	1,20	Obligations
WAREHOUSES DE PAUW NV REIT	1,11	Actions
SIEMENS N AG N	1,04	Actions
KBC GROEP NV	1,03	Actions
SANOFI SA	1,00	Actions
ING GROEP NV	0,90	Actions
Nombre de positions en portefeuille	872	

Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management.

Répartition par pays - Actions (%)		Répartition par notation - obligations (%)	
France	20,25	AAA	11,27
Belgique	18,33	AA+	3,21
Allemagne	14,37	AA	10,48
États-Unis	9,92	AA-	7,29
Pays-Bas	8,00	A	5,22
Italie	5,28	A-	12,07
Royaume-Uni	3,83	BBB+	5,84
Espagne	3,36	BBB	6,97
Finlande	3,34	BBB-	29,09
République d'Irlande	3,32	Autres	8,13
Autres	9,99	Non noté	0,43
Total	100,00	Total	100,00

Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management.

Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management.

Répartition par type d'actif (%)	
Actions	72,39
Obligations	20,71
Liquidités	6,89
Total	100,00

Source pour toutes les données : BNP Paribas Asset Management.

*En cas d'OPC, veuillez noter que certains de ces OPC ne sont pas commercialisés en Belgique. Veuillez consulter votre conseiller.

Sources : Fitch, Moody's, S&P.

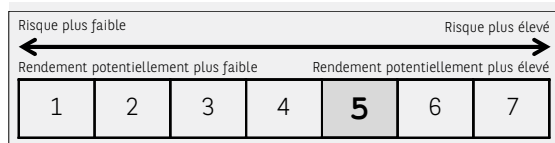
Fitch : https://www.fitchratings.com/jsp/general/RatingsDefinitions.faces?context=5&detail=505&context_Ln=5&detail_Ln=500

Moody's : <https://www.moodys.com/Pages/amr002002.aspx>. S&P : https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/article/-/view/sourceId/504352



PROFIL DE RISQUE

Niveau de risque



1 : risque le moins élevé; 7 : risque le plus élevé.
 SRRI : indicateur synthétique de risque et de rendement. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent par leur investissement initial. Le compartiment décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- **Risque de change:** résulte de la présence d'actifs libellés dans des devises différentes de la devise de référence.
- **Risque de crédit:** risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou de son incapacité à honorer ses engagements (défaut), pouvant entraîner une baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le fonds est investi.
- **Risque d'inflation:** résulte du fait que les rendements des investissements à court terme n'évoluent pas au même rythme que l'inflation, entraînant ainsi une réduction du pouvoir d'achat des investisseurs.
- **Risque de liquidité:** résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Analyse de risque

Analyse de risque	Compart.
Volatilité	12,82
Ratio d'information	-0,79
Ratio de Sharpe	0,48
Sensibilité (poche obligataire) (sur 3 ans, mensuelle)	4,74

AVERTISSEMENT

Le document d'information clé pour l'investisseur (KIID) ainsi que le prospectus doivent être lus avant de souscrire.

Le présent document a été rédigé et est publié par BNP Paribas Asset Management Belgium S.A.*.

Ce contenu ne constitue pas un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers (dénommés ci-après les « Instruments financiers ») agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution. Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des Instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus, du document d'offre ou de tout autre document, le cas échéant, des Instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux Etats-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les Instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des Instruments financiers en question.

Le prospectus, le document d'offre KIID ou tout autre document en rapport avec les Instruments financiers sont gratuitement disponibles en français et en néerlandais auprès de votre correspondant BNPP AM local BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles ou, le cas échéant, des entités de marketing des Instruments financiers ou en ligne sur www.bnpparibas-am.be.

Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les Instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les Instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des Instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux Instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les Instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous trouverez la période de souscription dans le prospectus.

Si vous désirez porter plainte, vous pouvez vous adresser au service de plainte (Ambe.complaints@bnpparibas.com). Vous avez ensuite la possibilité de vous adresser au service de médiation (OMBUDSFIN, Email: ombudsman@ombudsfjin.be; Site web: www.ombudsfjin.be).

* BNP Paribas Asset Management Belgium SA Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles, Belgique, RPM/RPR 0882.221.433.

Disclaimer Morningstar:

Droits d'auteur © 2021 Morningstar, Inc. www.morningstar.com Tous droits réservés. La notation globale de chaque fonds, indiquée par une ou plusieurs étoiles, s'appuie sur une moyenne pondérée du nombre d'étoiles attribuées à chaque fonds au cours des périodes de notation de trois, cinq et



dix ans. Les informations contenues dans le présent document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées et (3) leur exactitude, leur exhaustivité et leur caractère opportun ne sont pas garantis. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables de tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances du passé ne présument en rien des performances futures.



GLOSSAIRE

Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Beta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

Compartment indiciel coté (ETF)

Les compartiments indiciels cotés (ETF) sont des compartiments négociables en Bourse. Ils peuvent investir en actions, en obligations ou dans des matières premières. Ils reproduisent généralement le rendement d'indices du marché (comme le MSCI) et font l'objet d'une cotation en continu, proche de leur valeur liquidative théorique. Les ETF offrent aux investisseurs un accès bon marché à des portefeuilles passifs, liquides et diversifiés.

Consommation de base

Le secteur de la Consommation de base regroupe des entreprises vendant des biens et services essentiels (alimentation, hygiène personnelle, entretien de la maison, tabac). En comparaison avec des dépenses liées à des biens de luxe, aux vacances ou à l'électronique, il est plus difficile de rogner sur les dépenses de base, surtout en cas de situation économique délicate. Il s'agit donc, par essence, d'un secteur opposé à celui de la Consommation discrétionnaire.

Consommation discrétionnaire

Le secteur de la Consommation discrétionnaire regroupe des entreprises vendant des biens et services non essentiels (luxe, médias, automobile, vêtements de marque, restaurants, hôtels, composants électroniques). En comparaison avec des dépenses liées à l'alimentation par exemple, les dépenses discrétionnaires peuvent être coupées avec une facilité plus grande, notamment en cas de situation économique délicate. Il s'agit donc, par essence, d'un secteur opposé à celui de la Consommation de base.

Contrat de change/Swap

Un swap est un accord entre deux entités qui s'entendent pour échanger des flux de trésorerie à différentes dates moyennant une échéance préétablie. Les flux de trésorerie peuvent être obligatoires ou optionnels, les montants peuvent être connus à l'avance ou variables et les devises de paiement peuvent être diverses.

Critères ESG

Critères extra-financiers pris en compte dans la sélection des titres au sein d'une gestion ISR (Investissement Socialement Responsable). Le gérant ISR se base ainsi sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pour ses choix d'investissement. « E » pour Environnement : le gérant va regarder l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement, par exemple son niveau d'émissions de gaz à effet de serre, sa politique de prévention des accidents industriels ou sa gestion des déchets. « S » pour critères Sociaux : il s'agit là de l'impact de l'activité de l'entreprise sur ses employés, ses clients, ses fournisseurs et la société civile en général. Par exemple, l'entreprise respecte-t-elle bien toutes les normes internationales du droit du travail ? Quelle est sa politique de gestion des ressources humaines ? Enfin, « G » pour critères de Gouvernance : le gérant va évaluer la manière dont l'entreprise est dirigée, contrôlée et administrée.

FCP

Fonds commun de placement.

Fonds

Organisme de placement collectif en valeurs mobilières où les parts peuvent être liées à un ou plusieurs compartiments généralement dans des zones géographiques différentes. Ici un fonds peut signifier 'compartiment'.

High Yield

Les émissions obligataires à haut rendement sont des emprunts qui prennent en général la forme d'obligations à 5, 7 ou 10 ans. Il s'agit d'obligations émises par des sociétés en retournement ou présentant une faible surface financière, c'est à dire un niveau d'endettement élevé. Leur notation financière par les agences de rating est inférieure à BBB-. La rémunération de ces titres, comme leur niveau de risque, est donc très élevée.

Instruments / Investissements / Produits / Placements alternatifs

Instrument/investissement/produit qui ne fait pas partie des types d'actifs conventionnels, à savoir les actions, les obligations et les liquidités. Les instruments alternatifs incluent l'immobilier coté, les matières premières, les produits dérivés et les fonds spéculatifs.

Investment Grade

La note investment grade attribuée par une agence de notation correspond à une qualité de crédit élevée (faible probabilité de défaut).

Liquidité & assimilés

Les liquidités et les instruments assimilés à des liquidités comprennent notamment les dépôts à terme, les contrats à terme sur devises, les certificats de dépôt et les contrats de rachat.

Marchés Emergents

Un marché émergent est un pays qui remplit certains critères de marché développé mais pas tous pour être considéré comme marché développé à part entière.

Obligations à haut rendement / Credit crossover



GLOSSAIRE

Obligations à haut rendement très proches de la note de grande qualité ou vice-versa. Ce terme fait souvent référence à un titre qui obtient des ratings différents (haut rendement ou grande qualité) auprès des agences de notation.

OPC (Organisme de placement collectif) / OPCVM

L'OPC est un produit d'investissement qui permet de détenir une partie d'un portefeuille collectif investi en valeurs mobilières, dont la gestion est assurée par un professionnel. Il comprend les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement) ainsi que les FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs, ne relevant pas de la directive Européenne 2009/65/CE).

Produits dérivés

Les produits dérivés sont des instruments financiers. Ils peuvent être « fermes », c'est-à-dire au comptant (contrats à terme de forward, de swap, de futures), ou « conditionnels » à l'exemple des options d'achat ou des options de vente qui confèrent un droit à l'acheteur de l'option.

R²

Le coefficient de corrélation (R²) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Sensibilité (poche obligataire)

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

Stratégie de performance absolue

Les fonds à rendement absolu cherchent à réaliser des performances positives au moyen de techniques sophistiquées de gestion d'actifs. Ces techniques peuvent comprendre la vente à découvert, les contrats à terme, les options, les produits dérivés, l'arbitrage, l'effet de levier et les actifs non conventionnels.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.be>

